

REGLEMENT INTERIEUR
ECOLE DE GOLF DE MONT GRIFFON
Saison sept. 2020 – sept. 2021

PREAMBULE

Le règlement est rédigé afin de définir le fonctionnement de l'EDG, les rôles et les missions des différents acteurs.

L'EDG de MG adhère à tous les principes évoqués par la FFG pour les écoles de golf. L'EDG de MG a demandé et a reçu le label « sportif » auprès de la FFG en janvier 2016. Les 7 critères imposés pour obtenir ce label ont été satisfaits. Le label a été renouvelé fin 2018 pour une période de 2ans, jusqu'au 31 décembre 2020.

L'Association Sportive a nommé un membre du Bureau pour veiller sur le développement des projets sportifs de l'EDG. Cette personne (Arlene MLODZIK) est aussi membre de la Commission Jeunes.

L'EDG est ouverte aux jeunes de 6 à 18 ans dans l'année en cours. L'EDG fonctionne selon l'année scolaire, c'est-à-dire de septembre à septembre. Son calendrier suit le calendrier scolaire de l'Académie de Paris-Versailles-Créteil (Zone C). Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires (sauf le 1^{er} samedi des vacances pour ne pas pénaliser les cours du samedi).

LES MODALITES D'ADHESION

Tous les documents nécessaires pour l'inscription d'un jeune à l'EDG de MG sont disponibles à l'Accueil du Golf au Club House. Liste des documents :

- Feuille d'inscription à l'EDG
- Demande de licence ou changement de club
- Certificat médical à faire remplir par un médecin
- Fiche d'urgence médicale
- Fiche d'autorisation pour intervention en cas de contrôle anti-dopage
- Autorisation Droit à l'Image
- Charte du joueur

Le jeune golfeur suivra donc les cours le mercredi ou le samedi selon le groupe correspondant à son niveau de golf. La totalité du règlement pour la formule choisie est due à l'inscription du jeune à l'EDG ou avant le démarrage des cours. Si pour une raison légitime (maladie grave, déménagement....) un jeune doit interrompre ses cours, il sera remboursé au prorata des mois et des cours décausés.

Tous les jeunes doivent avoir une licence FFG dès le début des cours.

Tous les jeunes deviennent membres de l'A.S. de facto. Conformément aux statuts de l'A.S. seuls les jeunes de plus de 16 ans peuvent voter à l'Assemblée Générale annuelle de l'AS.

LES ACTIVITES ET LEURS MODALITES DE PRATIQUE

Les cours ont lieu les mercredis et samedis après-midi. Les parents des jeunes vont sélectionner le jour des cours en fonction du niveau conformément aux préconisations des enseignants. Les jeunes seront ainsi mis dans des groupes selon leur âge ou leur niveau d'expertise. En général, les groupes sont composés d'un maximum de 10 enfants. Les filles et les garçons peuvent être mélangés dans les mêmes groupes.

Il peut y avoir des groupes « baby golf », « 6-8 Ans Juniors », « loisirs », « 6-10 Juniors », « Elite Garçons » et « Elite Filles ».

Le baby golf est réservé aux enfants de 4-6 ans et bénéficie d'un minimum de 30 minutes de cours de golf par semaine. L'accent est mis sur l'aspect ludique du jeu et les mouvements de base. Pour l'instant à MG, il n'y a pas assez de jeunes enfants pour former un groupe de Baby Golf.

Les groupes 6-10 ans bénéficient d'une heure d'enseignement par semaine. Les groupes loisirs Junior bénéficient de 1.5 heures de cours par semaine. L'accent est mis sur l'aspect ludique, ainsi sur l'acquisition d'une expertise de base dans le jeu.

Les groupes élite bénéficient de 3 heures de cours par semaine. L'accent est mis sur l'épanouissement sportif de l'individu, la progression technique dans le sport, et la participation aux compétitions départementale, régionale, et nationale.

Le Groupe ELITE a des cours le samedi après-midi de 3h mais également des cours facultatifs en option le mercredi de 14h à 16h. Des cours de préparation physique sont aussi enseignés par un intervenant extérieur certains mercredis.

L'Encadrement Enseignant

Les cours sont dispensés par des personnes qualifiées dans le sport de golf. Les enseignants ont tous des brevets ou diplômes d'état. Toutefois les enseignants peuvent être assistés par des bénévoles dans le cadre du passage des drapeaux ou pour suivre des parties de jeunes de moins de 12 ans.

Les enseignants à l'Ecole de Golf sont :

Rémy BEDU, Etienne GORIN, Ilya GORONESKOUL, et Haris JAVER.

LES REGLES DE BONNE CONDUITE DEMANDEES A TOUS LES ACTEURS DE L'ECOLE DE GOLF

- La ponctualité pour les cours et les compétitions
- L'assiduité aux cours – prévenir en cas d'absence
- Silence du téléphone pendant les cours et le jeu
- Salutation des collègues de jeu, au départ et en fin de match
- Le respect des consignes donnés par les entraîneurs et starters, respect du terrain et du matériel
- Une tenue vestimentaire irréprochable (pas de jeans, survêtements, ni shorts courts pour les filles, ni casquettes à l'envers)
- La politesse et courtoisie à tout moment
- Le « fair play » dans tous les aspects du jeu de golf

PARCOURS, PRACTICE, MATERIEL ET LOCAUX

L'accès aux parcours (18 trous des Lacs, 9 trous de la Forêt, le Pitch & Putt, le parcours des drapeaux) est défini par la formule d'adhésion et le niveau de golf du jeune.

Pour les jeunes de moins de 12 ans, qui n'ont pas encore leur drapeau jaune, ils doivent être impérativement accompagnés par un adulte ou un jeune golfeur classé.

Tous les jeunes peuvent taper des balles au practice. Les cartes de practice sont incluses dans le forfait réglé pour les cours de golf.

Pour la découverte du golf, l'EDG peut prêter du matériel à un jeune, le temps de voir s'il veut poursuivre avec des cours de golf. Une fois inscrit à l'EDG, un jeune doit avoir son propre matériel.

LES PROCEDURES DE DEPLACEMENTS

Pour jouer dans des compétitions à l'extérieur de Mont Griffon à la demande de Mont Griffon :

- **Match amical en interclubs** – les déplacements sont assurés par les parents, le co-voiturage peut être organisé entre parents.
- **une reconnaissance de terrain** avant une compétition à l'extérieur, ce sont les parents qui doivent amener et ramener les enfants ; l'entraîneur de Mont Griffon est sur place pour aider les jeunes à faire la reconnaissance, mais ne sert pas de chauffeur
- **jouer en équipes premières Dames et Messieurs**, il arrive parfois que les capitaines des équipes s'occupent du déplacement des jeunes à la place des parents
- **compétitions nationales** sur plusieurs jours, (Championnats de France par Equipe Jeunes Under 16 Garçons et Filles), des déplacements peuvent être organisés par l'AS. L'équipe de jeunes est accompagnée par un entraîneur et des bénévoles qui veillent au bien-être des jeunes. Le minibus de Mont Griffon peut servir de véhicule de transport, ou un véhicule peut être loué.
Pendant les déplacements, les enfants doivent respecter scrupuleusement les consignes donnés par l'entraîneur et les bénévoles qui les accompagnent
- pour tout événement à l'extérieur les joueurs doivent porter les polos/pulls du club et avoir une tenue vestimentaire irréprochable
- un comportement exemplaire est exigé des jeunes à l'extérieur puisqu'ils représentent Mont Griffon

Participation aux frais

- quand le club demande aux jeunes de participer à une compétition, c'est l'AS qui prend en charge les frais d'inscription
- quand les événements ont lieu dans la région parisienne, il n'y a pas de frais de logement ni nourriture
- quand les équipes se déplacent pour un championnat par équipe pendant plusieurs jours, le déplacement et logement sont pris en charge par l'AS. Une participation peut être demandée à chaque jeune pour les repas/nourriture

Pour jouer dans des compétitions individuelles, telles que le Championnat de France Jeunes, à l'extérieur de Mont Griffon suite à une série de compétitions qualificatives :

- Les parents sont responsables pour organiser les déplacements et le logement
- L'AS prend en charge les frais d'inscription
- L'AS peut éventuellement prendre en charge une partie des frais de déplacement

Pour jouer dans les Grands Prix Jeunes et Les Grands Prix partout en France pour le classement au Mérite :

- Les parents prennent en charge toute l'organisation du déplacement et de l'hébergement, ainsi que les frais encourus
- Selon la catégorie de Grand Prix, si un jeune se place entre les TOP 5 à 20, et une jeune fille se place entre le TOP 25%-50% du champ de joueuses, 75% des frais d'inscription sont remboursés par l'AS
- En Grands Prix Jeunes, si un jeune se place entre le 3^e et 10^e dans sa catégorie d'âge, et une jeune fille se place dans le TOP 50% du champ de joueuses, 75% des frais d'inscription sont remboursés par l'AS

L'ENCADREMENT DE L'ECOLE DE GOLF

La Commission Jeunes est composée de :

- | | |
|------------------|--|
| Arlene Mlodzik | - Responsable Jeunes de l'Association Sportive |
| Carole GABET | - Directrice Golf et Restaurant |
| Ilya Goroneskoul | - Responsable Ecole de Golf / Entraîneur |

Cette Commission a pour rôle de veiller à ce que les projets sportifs mis en place par le Golf et l'AS suivent leurs cours et d'en proposer d'autres.

Moyens de communication :

- Il y a un tableau d'affichage côté EDG où tous les aspects administratifs sont trouvés ainsi que les actualités
- Les parents sont notifiés par courriel pour les événements à venir
- Le Responsable Jeunes contacte directement les parents des jeunes pour proposer l'inscription dans des compétitions à l'extérieur
- Les pros tiennent au courant les jeunes des compétitions de l'Ecole de Golf ainsi que les compétitions du club (pour tous les membres)
- Les événements du Club sont aussi listés sur le site de l'AS de MG (www.asgolfsmontgriffon.org)
- Réunion Parents – il y a une réunion parents par an où les personnes responsables de l'EDG expliquent les projets sportifs à venir et les résultats globaux obtenus
- Des bilans semestriels pour les groupes et les individus sont envoyés par courriel aux parents à la fin de chaque semestre

DISCIPLINE ET SANCTIONS

Si un jeune de l'EDG a un comportement non conforme, soit à Mont Griffon ou à l'extérieur lors d'une compétition, il est susceptible d'être appelé devant la Commission de Discipline pour s'expliquer.

La Commission de Discipline (Directeur du Club, Président de l'AS et Président de la Commission Sportive), assistée du Capitaine de l'équipe du joueur et de l'enseignant dédié à cette équipe, est compétente pour appliquer des sanctions à un membre d'une équipe à tout moment pour non respect de la Charte Sportive, non-respect de l'étiquette ou pour mauvais comportement, après convocation du joueur et de ses parents s'il est mineur.

Les sanctions prévues sont :

- à la 1^{ère} infraction : avertissement oral ou écrit
- 1^{ère} récidive : exclusion temporaire du Golf Hôtel de Mont Griffon (et de l'EDG)
- 2^{ème} récidive ou faute grave : exclusion définitive du Golf Hôtel de Mont Griffon (et de l'EDG)

La décision d'exclusion temporaire ou définitive est communiquée à l'intéressé par lettre recommandée du Président de l'AS et du Directeur du Club.

Sont notamment considérées comme fautes graves : la tricherie répétée lors de compétitions, le dommage intentionnel au patrimoine du club, le vol.

Fait à Luzarches le 26 juillet 2020

Pour le Golf Hôtel*** de Mont Griffon
Mr. Christophe FOUQUET
Directeur Général

Pour l'Association Sportive (A.S.G.M.G.)
Mr. Jean-François TAPONIER
Président